

**Pôle Neurosciences****PROFIL DE POSTE**

Psychologue clinicien

40%. Maternité de Redon**PERINATALITE BRETAGNE**

Codification du document :	Rédacteur(s) :	Coordination du réseau Bien naître en Ille et Vilaine Service des psychologues
Date d'application : Octobre 2024	Approbateur(s) :	Coordination du réseau Périnatalité Bretagne Service des psychologues
	Gestionnaire(s) :	Coordinatrice du Réseau Périnatalité Bretagne Service des psychologues Direction des Ressources Humaines

LOCALISATION ET RATTACHEMENT**PRESENTATION GENERALE DU SECTEUR D'ACTIVITE**

Périnatalité Bretagne est un réseau régional de Périnatalité couvrant l'ensemble des territoires de Bretagne. Il est promu par une structure associative « Périnatalité Bretagne » qui a pour objectif de mettre en œuvre, au niveau régional, les orientations stratégiques définies dans le cahier des charges des réseaux de santé en périnatalité de juillet 2015, déclinées dans un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) et en conformité avec les orientations de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne.

Il est financé par des subventions de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne. Le réseau a des missions transversales d'organisation et d'harmonisation des prises en charge en périnatalité en Bretagne. Il regroupe l'ensemble des acteurs du champ périnatal, issus de tous les modes d'exercice (public, privé, libéral, PMI...) autour d'actions d'organisation et de santé publique.

Le psychologue, recruté par le CHU est ensuite détaché sur le bassin de naissance, ici la maternité de Redon.

LIEU D'EXERCICE

• Maternité du CH de REDON

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

- Pôle Neurosciences du CHU de RENNES
- Direction générale du CHU de Rennes

RELATIONS FONCTIONNELLES PRINCIPALES

- Coordonnateur médical du réseau périnatalité
- Membre de l'équipe pluridisciplinaire, le psychologue collabore étroitement avec les professionnels médicaux et para médicaux de la maternité de Redon
- Equipe du réseau Périnatalité
- Service des Psychologues du CHU de Rennes

ACTIVITES**MISSIONS CLINIQUES**

Les missions, relatives à l'environnement psychologique de la naissance au titre du plan de périnatalité, relèvent prioritairement de la prise en charge clinique des patients dans le cadre de conventions établies entre les réseaux et les établissements de naissance au moment de la grossesse et en post partum et s'intègrent dans une coordination des collaborations médico-psycho-sociales.

Activités cliniques en maternité et/ ou service de néonatalogie :

- Accompagner les parents (dont les situations évoquées en staff) en leur proposant un suivi adapté à leurs besoins en santé, sur le temps d'hospitalisation et post partum
- Soutenir la relation précoce parent-enfant
- Collaborer avec les professionnels de la naissance exerçant au sein du bassin de naissance pour l'orientation et la prise en charge des familles en difficulté.
- Evaluer les besoins de prise en charge psychologique spécifique des patientes en maternité
- Réaliser les consultations de suivi des parents en deuil
- Adapter son organisation aux besoins du service

Activités de coordination au sein du réseau en lien avec la sage-femme coordinatrice ou le cadre de santé

- ~~Coordonner les~~ Participer à l'élaboration et la coordination des réunions de périnatalité ou staff médico psycho social (**MPS**) en lien avec la sage-femme référente du staff.
- Travailler au repérage et à la connaissance des différents partenaires sur son bassin de naissance, en vue de favoriser un maillage en périnatalité.
- En lien avec la sage-femme coordinatrice départementale des staffs MPS, soutenir la participation des professionnels et partenaires du territoire aux staffs (libéraux, PMI, CSAPA, psychiatrie, SAVS...)
- Participer aux commissions thématiques du réseau

Activités de formation au sein du réseau Périnatalité Bretagne (sur les temps communs avec les autres psychologues du réseau Périnatalité Bretagne):

- Penser les formations des acteurs des champs de la périnatalité
- Soutenir et former les équipes de soins au repérage et à la prise en charge des vulnérabilités familiales au cours de la grossesse et après la naissance.

Activités d'évaluation de l'environnement psychologique en périnatalité (sur les temps communs avec les autres psychologues du réseau Périnatalité Bretagne) :

- Participation au travail régional du recueil de données sur les activités des staffs MPS.
- Réflexion sur les prises en charge des situations du staff MPS jusqu'aux 2 mois de l'enfant avec les partenaires
- Collaborer et participer à la rédaction du bilan annuel des activités du réseau

Réflexion sur les pratiques et actualisation des connaissances :

- Contribution à une veille réglementaire, documentaire et contractuelle concernant la psychologie en périnatalité.

MISSIONS INSTITUTIONNELLES :

- Contribuer à la structuration de la profession au CHU en participant notamment aux Collèges mensuels du Service des psychologues et en s'investissant dans ses commissions
- Participer à l'élaboration éventuelle de travaux de recherche et sur la pratique professionnelle ; communiquer les résultats de ces travaux dans des congrès, séminaires et revues professionnelles.
- Encadrement et tutorat des stagiaires psychologues.

MISSIONS FORMATION-INFORMATION-RECHERCHE

- Actualisation permanente des connaissances et travail sur son implication personnelle (supervision/contrôle/).
- Participation à des actions de formation et de recherche au sein du CHU et à l'extérieur (formation personnelle et continue, communications orales lors de journées d'études, tables rondes etc., projets de recherche)

EXIGENCES DU POSTE**DIPLÔME(S) PROFESSIONNEL(S) REQUIS OU SOUHAITE(S)**

- DESS ou Master II de psychologie clinique et psychopathologie (clinique, psychopathologie, enfance/adolescence...) (cf. décret No 91-129 du 31 janvier 1991 portant sur le statut particulier des psychologues de la Fonction Publique Hospitalière).

EXPERIENCE(S), CONNAISSANCE(S) ET SAVOIR FAIRE REQUIS OU SOUHAITE(S)

- Expérience clinique dans le champ de la périnatalité
- Expérience de travail en pluridisciplinarité
- Connaissance du milieu hospitalier

CONDITIONS D'EXERCICE

- Ethique et déontologie professionnelles (Respect du code de déontologie en vigueur)
- Autonomie tant dans l'organisation que le choix des modes d'intervention
- Psychologue : poste à 40%, soit deux journées par semaine (le lundi à minima et une deuxième journée en fin de semaine) sur Le Centre Hospitalier de Redon. Parmi ces deux journées, des temps de coordination seront à penser sur place mais aussi au siège social du Réseau Périnatalité Bretagne, à Rennes (environ dix journées par an).
- Les frais de déplacements aller et retour entre la structure de rattachement (le CHU de Rennes) et le CH de Redon sont pris en charge au titre du décret 90-437 du 28 mai 1990.
- Afin d'effectuer ces missions, le psychologue disposera d'une messagerie sécurisée ainsi que d'une ligne téléphonique directe et d'un ordinateur portable équipé d'une connexion 4G.
- Poste à pourvoir à partir de novembre 2024

**CE PROFIL DE POSTE PEUT ETRE MODIFIE EN FONCTION
DES EVOLUTIONS DU SERVICE OU INSTITUTIONNELLES**